



Informations municipales
Juillet - Août 2013

Laxou Actualités

de 11h
à 20h

du 18 au 25
AOÛT 2013

ANIMATIONS
SPORTIVES
GRATUITES
POUR TOUS

BOUGE TON ÉTÉ

SABLE
TRANSATS
PARASOLS
LIVRES...
Détails (p. 12)

Zone de Loisirs de la Sapinière, rue des Forestiers

**RYTHMES SCOLAIRES
2013-2014 (p. 8-9)**

**LA FIBRE ARRIVE...
(p. 10)**



www.laxou.fr

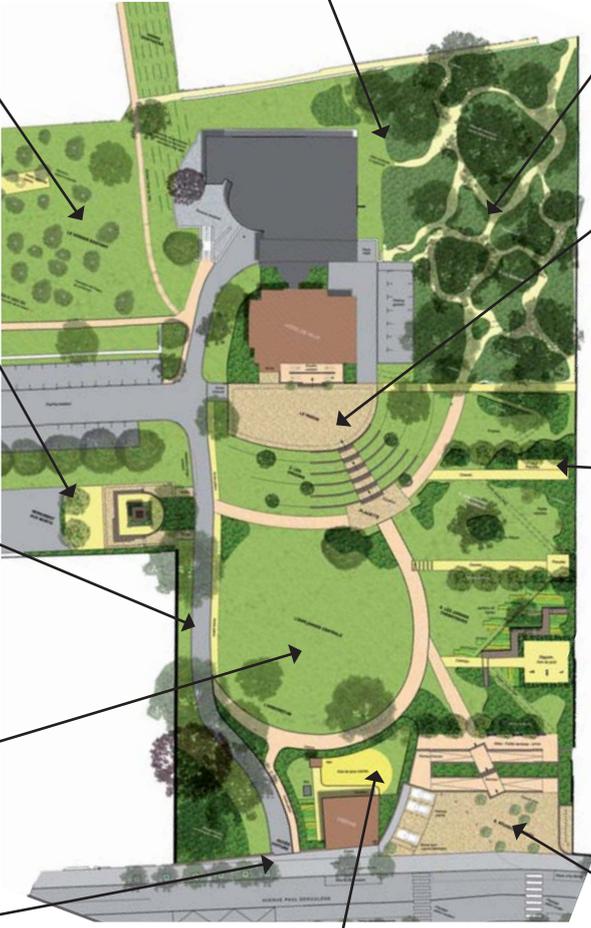
Parc de l'Hôtel de Ville Pol Choné : un nouvel espace de vie, d'échanges et de services au plus près des usages des laxoviens

Pour entretenir le patrimoine communal, divers travaux importants devaient être entrepris dans le périmètre du parc et de la mairie depuis des années : effondrement progressif du parvis, réseaux d'eau et d'électricité vétustes, sécurisation des espaces à améliorer, mises aux normes, plantations à renouveler...

La Municipalité a choisi de réaliser ces travaux dans un même temps en un seul chantier avec les nouveaux aménagements du parc, étalés sur deux exercices budgétaires. Ces travaux regroupés ont permis de faire d'importantes économies sur l'ensemble.

Par ailleurs, dans une période difficile, les investissements sur ce chantier ont représenté une aide conséquente à l'activité économique et à l'emploi : ils ont généré plus de 10 000 heures de travail, dont 360 pour un public en insertion, pour des sociétés locales ou régionales.

Pour mémoire, les règles administratives en l'absence de préemption du terrain de l'ancienne station-service auraient imposé la construction décidée sous la municipalité précédente d'un immeuble de 5 niveaux en lieu et place de ce nouveau parc !



MISE EN VALEUR DU VERGER PEDAGOGIQUE
Dégagement de la vue et restauration des espaces qui dégagent de la lumière naturelle le long du sentier, lien entre la ville « basse » et la rue Ernest Albert, sentier très fréquenté.

RESTAURATION DU SENTIER EN FOND DE PARC
- Suppression du mur qui enclavait le sentier et le rendait peu sécurisant.
- Aménagement des accès sur la partie boisée et de la zone humide du haut du parc.

RESTAURATION DES ESPACES VERTS
- Création d'univers différents pour des usages divers : espaces calmes et arborés, espaces de jeux pour les enfants en bas âge, espaces de détente et de jeu libre, ...
- Pose de nouveaux mobiliers : tables de pique-nique, bancs, chaises longues.
- Plantation d'arbres et arbustes fleuris ainsi que de nombreuses variétés de plantes vivaces.

RENOVATION ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE DU MONUMENT AUX MORTS
- Reprise du parvis du monument au mort et plantation d'arbres.
- Reprise des éléments végétaux du côté de l'allée du parc afin d'ouvrir le monument au parc.

RESTAURATION DES ECLAIRAGES
Remplacement de l'ensemble vétuste et pose de nouveaux candélabres avec installation d'éclairages économiques.

ZONE CENTRALE LIBEREE
- Un grand espace enherbé, entouré de bancs et donnant accès aux espaliers et marches en gradins du parvis.
- Lieu de détente libre, il restaure la vue et ouvre le parc sur la rue.

ENTREE SECURISEE POUR VOITURES ET PIETONS
Reprise de l'entrée du parc avec redistribution de la circulation voitures/piétons pour une sécurisation des parcours de déplacement doux dès l'entrée du parc.

CRECHE HANSEL ET GRETEL
- Agrandissement du jardin
- Sécurisation des espaces

PARVIS
Rénovation complète.

RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES
- Installation d'un système de récupération des eaux pluviales et ruisselantes avec notamment la mise en place de 3 cuves de 15 000 litres au total, rendant le parc totalement autonome au niveau de l'arrosage et économisant ainsi l'eau potable.
- Ce dispositif est complété par la création d'une zone humide et de noues permettant à l'eau de s'évacuer naturellement en favorisant la biodiversité, l'installation et le maintien de la petite faune, des insectes et des plantes liées à ces milieux. Cette installation rendra le parc totalement autonome au niveau de l'arrosage et sera source d'économies sur le budget communal de fonctionnement.

ZONE D'ECHANGE MULTIMODALE
- Entrée du parc et accès en pente douce aux espaces.
- Dépose minute crèche et stationnement.
- Crochets vélo et projet d'une station Vélostanlib.
- Stationnement dédié véhicule électrique.
- Borne d'autopartage
- Arrêt de bus future ligne 3 et P'tit Stan de Laxou.

Inauguration du nouveau parc

Samedi 13 juillet à 10 h 30

Rendez-vous sur l'esplanade avenue Paul Déroulède

Exceptionnellement, le parc sera fermé le 13 juillet à partir de 13 h pour la mise en place du feu d'artifice.

19 h 30 : Musique d'ambiance

20 h : Bal populaire

22 h 45 : Feu d'artifice

0 h : Fin des festivités



N° 162

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE2

EDITO 3

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT 4-5

VIE SCOLAIRE 6-7

RYTHMES SCOLAIRES 2013-2014 8-9

VIE MUNICIPALE10-11

SPORT, CULTURE, JEUNESSE12-13

ELUS MINORITAIRES, REPONSE DE LA MAJORITE MUNICIPALE 14

VIE SOCIALE, SANTE, SENIORS ... 15

LES PORTES OUVERTES DE L'ATE 16

La baisse des dotations de l'Etat s'amplifie...



A l'instar des mois de mai et juin plus vieux, le temps s'annonce décidément très maussade pour les collectivités locales : après la baisse des dotations de l'Etat de 1,5 milliard d'euros en 2014, le Gouvernement a annoncé une nouvelle baisse de 1,5 milliard supplémentaire pour 2015 ! Il devient désormais urgent, comme le demande l'Association des Maires de France, « d'élaborer un pacte financier entre l'Etat et les collectivités locales », socle des valeurs républicaines.

Pour autant, à Laxou, l'optimisme est de mise ! Finances saines, projets partagés, rénovation du patrimoine communal, développement et embellissement de notre ville où il fait bon vivre, bref, tous les ingrédients sont réunis pour profiter du soleil à venir.

Après juin riche en expositions culturelles, manifestations sportives, kermesses et remarquable « semaine portes ouvertes de l'ATE », finalisation des animations pour les nouveaux rythmes scolaires, inauguration de la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre dédiée à tous, achèvement des travaux du Parc de l'Hôtel de Ville que toute l'agglomération nous envie, place désormais aux vacances qui démarrent.

Le mois de septembre sera lui aussi riche en diverses animations, mais d'ici là ...

Bon été à toutes et à tous !

Laurent Garcia
Maire de Laxou



Directeur de la publication : Laurent GARCIA - 3 avenue Paul Déroulède à Laxou - Ont collaboré à ce numéro : Gilbert ANTOINE, Yves PINON, Nathalie PARENT HECKLER, Naïma BOUGUERIOUNE, Anne-Sophie ROY, Laurence WIESER, Daniel VERHULST, Guilaine GIRARD, Lionel DEMANGE, Sylvain MONNIN, Anne PERRIN, Antoine RICHARD, Margaret SCHMIT, Khaled FRIKHA.
Photos, illustrations et mise en page : La Maison Chabane
Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle n° 1670
Imprimeur : Imprimerie Moderne. Contact mairie : Tél. : 03 83 90 54 54 - Fax : 03 83 90 19 66 - Courriel : contact@laxou.fr
Site Internet : www.laxou.fr

Lors de la réunion du Conseil municipal du 21 février dernier, madame Chrisment, conseillère municipale d'opposition, avait accusé Monsieur le Maire et certains adjoints de graves irrégularités dans des remboursements de frais et la gestion de biens communaux. Ses allégations avaient été relayées par les autres élus minoritaires d'opposition.

Le 3 mai, après étude des explications et des pièces fournies, le Procureur de la République a informé Monsieur le Maire par courrier qu'il classait sans suite la plainte que madame Chrisment avait déposée.

Plainte abusive, propos diffamatoires continuels, affirmations mensongères et atteintes à la vie privée ne grandissent pas leurs auteurs. Les laxoviens ne sont dupes ni de ces insinuations, ni de cette désinformation orchestrées par l'opposition.



Laxou Actualités est imprimé sur un papier issu d'une éco-gestion durable des forêts.



Rendez-vous nature de Laxou, le lynx n'a dévoré personne !

Loïc COAT accompagné de François LEGER ont fait vibrer la salle Pergaud vendredi 7 juin dernier en dévoilant les secrets et les surprises d'observation du grand carnivore.

Prochain rendez-vous **vendredi 13 septembre à 20 heures salle Pergaud** avec le Groupe Tetras Vosges pour une conférence sur le plus mystérieux des habitants des vieilles forêts vosgiennes : le Grand Tetras. Espèce fragile, elle est aussi le témoin du peu d'espace de forêt laissé sauvage et libéré de l'emprise humaine. **A ne pas manquer !**



Zone humide du parc du Fond de Lavaux : un milieu fragile.

Depuis son installation par les enfants de l'école Pergaud, la zone humide du fond de Lavaux se développe. La flore implantée reste fragile : respectez les fleurs ou les plantes en bordure de l'eau : ne les cueillez pas, ne les piétinez pas.

La diversité des zones humides est étroitement liée à leur évolution naturelle au cours de laquelle une série de stades se succèdent. **Nous comptons sur vous...**



Par ailleurs, le bain des chiens est strictement interdit : les nénuphars implantés n'y résisteraient pas et les reproductions de crapaud commun et de tritons alpestres observés ce printemps sont très précaires. Remuer le fond de l'eau bouleverse ce délicat milieu et met en péril toute une chaîne biodiversifiée qui ne demande qu'à s'enrichir. **Si vous y prenez garde, derrière le muret, vous pourrez observer toutes ces espèces.**



Festival Sauvage : tous au parc d'agrément du Champ-le-Boeuf !



Pour la première année et à l'occasion des 30 ans de la fédération FLORE 54, la ville de Laxou a le plaisir d'accueillir le Festival Sauvage organisé par L'Atelier Vert et de nombreuses associations du Plateau de Haye, mercredi 28 août.

Au programme à partir de 18 h, de nombreuses animations nature : parcours ludiques, visites découverte des arbres, ateliers nichoir, découverte des chauves-souris, jeux... Le tout avant la projection sur écran géant d'un film nature et de courts métrages. « Abyssinie, l'appel du loup » retrace le parcours de Vincent MUNIER, photographe animalier vosgien de nombreuses fois primé au niveau international, sur les traces de son rêve d'enfance : le loup d'Abyssinie. Un grand moment à partager en famille. Pensez à emporter votre chaise ou votre coussin !



Décorateurs et jardiniers en herbe à l'ATE

Depuis plusieurs années, la biodiversité, la préservation de l'environnement, la citoyenneté et l'amélioration du cadre de vie font partie des objectifs fixés par la Municipalité dans l'élaboration du programme des activités de l'Aménagement du Temps de l'Enfant.

Les enfants sont ainsi amenés à réaliser des plantations, des peintures et objets décoratifs, et de la rénovation de mobilier sur différents sites de la ville, y compris leurs écoles !

Au sein de la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre (MVATL), sur les indications de **Nathalie PARENT HECKLER** et **Laurence WIESER**, adjointes au Maire respectivement déléguées au Scolaire et à l'Environnement, ce sont 30 pommiers et poiriers que les enfants de l'activité « Environnement » ont plantés avec leur animatrice **Anaïs CHEREQUE**. Ils ont bénéficié de l'appui technique du personnel municipal des espaces verts et les conseils avisés de l'Association des Croqueurs de Pommes qui les ont guidés pour les plantations palissées, en palmette, double U, verrier ...

Les élèves de CP des écoles **Victor Hugo** et **Emile Zola**, quant à eux, ont participé à la plantation du parterre fleuri boulevard Foch. C'est le travail en partenariat avec la Régie de Quartier Laxou Provinces, dans le cadre de l'opération « une fleur, un habitant », qui a permis aux jardiniers en herbe de répartir avec application pétunias, sauge, et autres fleurs qui agrémentent ainsi les pelouses du quartier.



Dans ce même temps, **Michèle ROULLET** et **Sylvain LANG**, responsables des activités « arts plastiques », ont animé plusieurs ateliers avec les enfants des écoles **Louis Pergaud** et **Emile Zola**.

Ainsi, les élèves ont créé des silhouettes de bois sur la thématique de « la guerre des boutons » pour décorer leur école dans l'esprit de jadis, customisé des plaques de signalétiques pour la MVATL et rénové un meuble de rangement baptisé « Henri », entièrement peint par les enfants d'après une œuvre du peintre Henri Matisse...



Formation Prévention Routière



La sécurité routière est au cœur des préoccupations nationales. Les enfants piétons ou cyclistes sont particulièrement victimes d'accidents de la circulation, avec des pics d'accidentologie lors des premières années à l'école et au collège.

Le « risque piéton » apparaît dès 3 ans, lors de l'entrée en maternelle. Ce risque augmente au fur et à mesure que l'enfant grandit et acquiert de l'autonomie et atteint un palier vers 7-8 ans. Mais c'est vers 11-12 ans que les enfants piétons ont le plus de risque d'accident, au moment de l'entrée au collège.

Le « risque cycliste », quant à lui, apparaît plus significativement vers 8 ans, pour atteindre son pic vers 12-13 ans, lorsque les jeunes utilisent leur vélo pour se rendre au collège.

La ville de Laxou a décidé de se mobiliser, conjointement aux aménagements urbains mis en place devant chaque groupe scolaire (voir p. 11), en proposant depuis plusieurs années des formations à destination des enfants.

Les agents de Police Municipale, spécialement formés et habilités par l'Association de Prévention Routière, avec la démarche participative des enseignants, ont pris en charge des enfants de CP et de CM2 au mois de juin dernier. Ainsi les enfants piétons de CP de l'école Victor Hugo ont appris à se déplacer en toute sécurité dans la rue en évitant les dangers liés à une circulation toujours plus dense. L'apport théorique s'est fait grâce à une mallette spécifique de prévention routière comprenant notamment un DVD.

La mise en pratique a eu lieu avec l'aide des parents d'élèves volontaires. Par petits groupes, encadrés par des adultes, les enfants ont ainsi effectué des parcours aux

alentours de leur groupe scolaire : déplacements sur les trottoirs, traversées de chaussées sur les passages protégés, compréhension des sens de circulation, etc...

Parallèlement, les élèves de CM2 des écoles Louis Pergaud et Albert Schweitzer ont bénéficié des conseils avisés des agents de la Police Municipale pour leurs déplacements en vélo.

Cette formation comprenait un apport théorique au cours duquel les formateurs ont rappelé les consignes de savoir-être et de sécurité lors des déplacements urbains, le respect du Code de la Route et l'usage obligatoire des équipements des cyclistes, tout en répondant aux nombreuses interrogations des élèves.

L'acquisition de vélos et d'une piste de maniabilité par la Municipalité ont permis la mise en pratique en vue d'acquiescer la maîtrise d'un vélo, en adaptant sa vitesse, le freinage, en anticipant une situation de danger, en pratiquant des évitements, en connaissant les bases des règles de circulation et du Code de la Route.

Pour clore ces formations, les enfants de CP ont reçu un « Certificat d'Aptitude Piéton » et les CM2 une « Attestation à la maniabilité – le Vélo en toute sécurité ».



Un grand merci à chacun pour sa participation active !

L'ATE Schweitzer fête ses voisins à la Résidence d'Automne !



Les enfants du dispositif ATE de l'école Albert Schweitzer se rendent une fois par mois à la Résidence d'Automne pour échanger et faire vivre le lien intergénérationnel si apprécié de l'ensemble des participants.

Cet échange est une valeur forte de l'Aménagement du Temps de l'Enfant à Laxou.

C'est ainsi qu'à l'occasion de la Fête des Voisins, en présence de Nathalie PARENT HECKLER, adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires et Péri-scolaires, le groupe « Eveil musical » animé par Mélanie BERGEY est venu chanter et danser en compagnie des résidents. Ceux-ci avaient confectionné des brochettes et cocktails de fruits ainsi que des gâteaux pour accueillir les enfants dans une ambiance festive orchestrée par Alice FRANSOT et l'ensemble du personnel de la Résidence.

La pluie n'a pas empêché jeunes et moins jeunes de réaliser un lâcher de ballons aux couleurs de la Fête des Voisins !

La mascotte de Laxou est née !



La mascotte des enfants de Laxou a vu le jour ce printemps 2013. Ce sont les enfants de l'activité ATE « autour de la BD » qui ont travaillé avec leur animateur Cédric à la création du personnage et lui ont donné vie. Des enfants des écoles élémentaires Albert Schweitzer et Victor Hugo ont ainsi inventé des situations et des gags dans un univers qui est leur quotidien d'élèves laxoviens. **PEB&FOX, auteurs-illustrateurs, sont venus durant plusieurs séances leur**

dispenser conseils, bonnes pratiques et savoir-faire pour la création et la mise en page de leur personnage.

Les planches de BD ont été groupées dans un livret intitulé « Laxou de haut en bas » remis à chaque enfant de la classe. La Municipalité a organisé un concours ouvert à tous les enfants des écoles élémentaires de la commune durant les portes ouvertes de l'ATE du 24 juin au 28 juin afin de trouver un nom à cette mascotte.



Les enfants l'ont baptisée « Maurice ».

Ce projet, initié par **Nathalie PARENT HECKLER**, adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires et Périscolaires et **Naïma BOUGUERIOUNE**, adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse, avait pour but de fédérer les enfants autour d'un projet commun, de les amener à découvrir leur ville, appréhender leur environnement, raconter leur quotidien à travers des ateliers ludiques, du dessin et la création de textes. Missions accomplies !

Désormais, l'objectif est de pérenniser la présence de la mascotte en la mettant au cœur de nouvelles activités à l'ALSH municipal dans le royaume de Larzuls cet été et les activités ATE dès la rentrée scolaire 2013.

Longue vie à Maurice !!!



Prix de la citoyenneté pour l'école élémentaire Emile Zola



Afin de récompenser toutes les initiatives citoyennes de solidarité comme de coopération, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle a décerné mardi 11 juin 2013 des prix de la citoyenneté à plusieurs écoles, préélémentaires et élémentaires, collèges et lycées.

L'école Emile Zola a été retenue pour son projet de fresque murale en mosaïque qui a permis à toutes les classes de travailler ensemble sur une réalisation commune.

Les enfants délégués de classe se sont donc rendus à la Préfecture et y ont retrouvé **Claude SEMELET**, artiste laxovienne qui les a accompagnés tout au long de cette belle aventure, ainsi que **Isabelle TAGHITE**, conseillère municipale de Laxou.

La remise de ce prix de la citoyenneté par Monsieur le Préfet, ainsi que du bon d'achat pour financer en partie la suite du projet (une fresque de l'autre côté du mur de l'école) fut un moment d'émotion pour tous les enfants présents.

RYTHMES SCOLAIRE

En application du décret ministériel du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps des enfants des écoles préélémentaires et élémentaires laxoviennes vivront au r

LES ECOLES ELEMENTAIRES

Planning hebdomadaire (qui est déjà le quotidien des élèves fréquentant nos écoles du CP au CM2) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
(*) 8h15 - 11h50	Temps scolaire		8h15 - 11h55 Temps scolaire	Temps scolaire	
11h50 - 13h30	Pause repas			Pause repas	
(*) 13h30 - 15h	Temps scolaire			Temps scolaire	
15h - 17h	Activités ATE			Activités ATE	

(*) Ouverture des portes 10 mn avant le début des cours

La semaine scolaire s'organise sur 9 demi-journées, le mercredi matin étant travaillé. Chaque journée est allégée, la fin des cours se faisant à 15h. De 15h à 17h, la Municipalité propose les activités du dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant (ATE).

Elles ont lieu lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 17h :

- elles sont destinées aux élèves du CP au CM2, non obligatoires et gratuites
- l'aménagement pédagogique des animations se fait en fonction de l'âge des enfants avec une prise en charge spécifique des enfants de CP

- dès le cours élémentaire, les enfants font leur choix parmi plus d'une quarantaine d'activités
- un seul impératif dans ce choix : respecter un équilibre entre les activités sportives, culturelles et ludiques
- elles ont lieu en dehors du temps scolaire
- elles se déroulent hors de la présence des enseignants
- elles se font par groupes de 8 à 18 enfants, selon l'activité choisie
- l'encadrement est assuré par des animateurs diplômés et qualifiés
- la production d'un projet pédagogique réalisé par l'animateur est obligatoire pour chaque activité

Les enfants feront leur choix dans un large panel d'activités, pour exemple : acrogyrn, activités scientifiques, animations aquatiques, arts créatifs et plastiques, autour de la BD, autour de la musique, boxe, cirque, couture, cuisine, danse et comédie musicale, échecs, environnement, éveil musical, sports collectifs, handi sensi, hip hop, initiation sports de combat, jeux de raquette, jeux de société ou traditionnels, judo, langue et culture hispaniques, lecture animée, multimédia, tennis, tennis de table, théâtre, tir à l'arc, ultimate frisbee, vidéo, zumba tonic,...

Le temps de pause méridienne et le temps ATE se distinguent du temps scolaire et sont placés sous la responsabilité de la Mairie. Sur chaque site, l'animateur référent municipal est l'interlocuteur des familles sur ce temps périscolaire.

SERVICES PERISCOLAIRES

Les enfants, dès l'âge de 3 ans, peuvent être prise en charge de 7h30 à 18h30.

Garderie périscolaire :

- Ouverture : 7h30
- Fermeture : 18h30

Pour les enfants d'écoles préélémentaires dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) en écoles élémentaires, uniquement, la Municipalité propose un accueil gratuit de 8h10 à 8h45 et de 16h30 à 17h.

Restauration scolaire :

Toutes les écoles de Laxou bénéficient d'un restaurant scolaire.



L'ensemble de ces services nécessite une inscription préalable lors du dépôt du dossier d'inscription scolaire auprès des services municipaux.

Les tarifs de restauration et de garderie sont disponibles auprès du Service éducation au 03 83 90 54 80, sur le site www.laxou.fr ou sur simple demande à contact@laxou.fr



S 2013/2014 A LAXOU

rythme scolaire dans les écoles primaires, dès la rentrée scolaire du mardi 3 septembre 2013, rythme d'une nouvelle organisation hebdomadaire avec école le mercredi matin.

LES ECOLES PREELEMENTAIRES

Tout comme leurs aînés, les plus jeunes bénéficieront eux aussi d'activités périscolaires gratuites, adaptées à leur jeune âge et encadrées par des animateurs qualifiés, le taux d'encadrement répondant aux spécificités des enfants de 2 à 6 ans.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
(*) 8h45 - 11h45	Temps scolaire				
11h45 - 13h45	Pause repas + sieste et/ou activités			Pause repas+ sieste et/ou activités	
(*) 13h45 - 16h	Temps scolaire			Temps scolaire	
16h - 17h	Activités + accueil gratuit			Activités + accueil gratuit	

(*) Ouverture des portes 10 mn avant le début des cours

Les activités périscolaires sont gratuites et se dérouleront sur deux périodes :

- durant la pause méridienne de 11h45 à 13h45 sachant que **les encadrants prioriseront la sieste pour les enfants qui ont besoin de dormir**
- de 16h à 17h, le temps scolaire s'achevant à 16h
- elles ont lieu en dehors du temps scolaire
- elles se déroulent hors de la présence des enseignants
- elles se font par groupes de 8 à 14 enfants, selon l'activité choisie
- l'encadrement est assuré par des animateurs diplômés et qualifiés

• la production d'un projet pédagogique réalisé par l'animateur est obligatoire pour chaque activité

Dès 13h, les enfants qui ne seront pas à la sieste pratiqueront des activités adaptées à leur jeune âge : relaxation, conte, musique douce, mime...



De 16h à 17h, ils participeront à diverses activités adaptées à leur jeune âge : jeux collectifs, jeux de balles, jeux de société, musique, activités bricolage,...

La planification des activités de la semaine est organisée pour que les enfants puissent bénéficier de plusieurs activités telles que : on touche/on découvre, baby gym, baby judo, bricolage et jardinage, éveil musical, jeux d'adresse ou de ballons, mamy conteuse, qui es-tu ? (faune et flore), un jour/un jeu, un jour/un objet, un jour/une chanson, un jour/une histoire... **toujours en priorisant la sieste**

Le temps de pause méridienne et le temps ATE se distinguent du temps scolaire et sont placés sous la responsabilité de la Mairie. Sur chaque site l'animateur référent municipal est l'interlocuteur des familles sur ce temps périscolaire.

La participation des enfants d'école préélémentaire aux activités ATE se fait sur inscription préalable auprès du Service Education lors du dépôt du dossier d'inscription scolaire de l'enfant.

CALENDRIER SCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2013 – 2014

RENTREE	retour	Mardi 3 septembre 2013	matin
TOUSSAINT	sortie retour	Vendredi 18 octobre 2013 Lundi 4 novembre 2013	soir matin
NOEL	sortie retour	Vendredi 20 décembre 2013 Lundi 6 janvier 2014	soir matin
HIVER	sortie retour	Vendredi 28 février 2014 Lundi 17 mars 2014	soir matin
PRINTEMPS	sortie retour	Vendredi 25 avril 2014 Lundi 12 mai 2014	soir matin
ETE	sortie	Vendredi 4 juillet 2014	soir

2 mercredis seront travaillés toute la journée :

- les mercredis 13 novembre 2013 et 11 juin 2014 (pour les élèves qui ont cours le mercredi matin).



La fibre arrive à Laxou...

La fibre optique connectée jusque dans son appartement ou son pavillon arrivera à Laxou dès la fin de cette année, en démarrant par la continuité des secteurs limitrophes de Nancy, en lien avec la CUGN : l'opérateur Orange va déployer cette technologie à Laxou et couvrira la totalité de la commune en cinq ans maximum.

Les travaux de déploiement de ce réseau ne procureront aucune gêne pour les habitants, on ne verra que quelques petites armoires de rue disséminées discrètement dans la ville.

Les débits de la fibre optique, jusqu'à 20 fois plus rapides que ceux de l'ADSL et atteignant jusqu'à 200 Mbit/sec, favorisent l'émergence de nouveaux usages internet et multimédia à la maison : la capacité inédite des réseaux en fibre optique permet de répondre aux besoins des foyers de plus en plus gourmands en débit. En effet, avec la fibre, il est possible d'utiliser plusieurs écrans – télévisions en haute définition, ordinateurs, consoles de jeux – en simultané au sein d'un même foyer sans aucun ralentissement.

De plus, contrairement à l'ADSL, la fibre offre également un débit montant très élevé, ce qui facilite l'usage des réseaux sociaux ainsi que des services tels que le télétravail. Enfin, avec la fibre, de nouveaux services comme la télévision 3D pourront devenir une réalité.

Opération Tranquillité Vacances (OTV)

L'objectif de ce service rendu est de prévenir les cambriolages durant l'absence des habitants de leur domicile.

Signalez votre départ aux services de la Police Municipale (03 83 90 54 90) en vous inscrivant à l'aide d'un imprimé disponible au poste, minimum 4 jours avant le départ. Ainsi informés, les agents du service organiseront des patrouilles régulières afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion.



Important : Si vous rentrez plus tôt, pensez à prévenir le service de Police Municipale, ceci évitera aux agents effectuant leur patrouille de vous prendre pour des cambrioleurs !

Maison de la Vie Associative et du Temps Libre : un équipement pour tous !



C'est dans une ambiance musicale assurée par l'APEM-école de musique que s'est déroulée l'inauguration de la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre.

Dédiée à toutes les associations mais aussi aux activités de l'ALSH, de l'ATE, et du scolaire, cette Maison verra également le service municipal Sports-Jeunesse-Vie Associative y prendre place.



La Maison de la Vie Associative et du Temps Libre ouvrira officiellement ses portes samedi 7 septembre prochain à l'occasion du forum des associations, de 14 h à 17 h.

Après avoir recueilli les souhaits et besoins exprimés par les associations il y a 2 ans, suivis de l'élaboration des plans et des travaux, place désormais à la nouvelle vie de ce site !





Rue du Petit Arbois : enfouissement des réseaux et voirie, ça avance.

Le chantier de la rue du Petit Arbois va bon train. Commencé en mars, les délais sont tenus et les travaux seront terminés à la mi-septembre, comme prévu.

Programmé en cinq phases, les deux premières (près de la moitié de la rue) arrivent à leur achèvement avec la

pose du revêtement final sur la chaussée réaménagée et sur le trottoir sud. Le revêtement du trottoir nord sera posé dès que les mâts en béton qui supportaient tous les réseaux aériens seront retirés.

Grâce à la bonne volonté et la compréhension de tous, les choses se sont

bien passées. « Il fallait bien que ça se fasse » ont déclaré les riverains. Depuis le 15 juin c'est fait.

Merci à tous les riverains de leur patience et de leur bonne volonté afin que tout se passe au mieux. La qualité du résultat compense le désagrément des travaux !

Travaux de sécurité devant les groupes scolaires

En complément des formations de Prévention Routière « vélo » et « piétons » dans les écoles (voir p. 6), la Municipalité poursuit ses travaux de sécurisation des abords des groupes scolaires.

Après la pose de barrières devant toutes les écoles de la commune, c'est désormais sur la chaussée que la ville de Laxou fait porter ses efforts.

Ainsi, une voie de dégagement a été créée devant l'école élémentaire Emile Zola pour éviter les encombrements aux heures d'entrée et de sortie ; une sécurisation avec passages cloutés décalés devant l'école élémentaire Albert Schweitzer renforce la sécurité ; enfin, devant le collège Victor Prouvé, la commune a implanté un plateau surélevé pour casser la vitesse, tout en créant une « dépose-minute » afin de désengorger la route.

Le maximum est fait pour que nos enfants soient en sécurité. Mais la première des sécurités... c'est de faire attention en traversant !



Ecole Emile ZOLA



Ecole Emile ZOLA



Ecole Albert SCHWEITZER



Ecole Albert SCHWEITZER



Collège Victor PROUVE



Collège Victor PROUVE

BTE 2013 : Bouge Ton Été...



Après le succès rencontré en 2012 avec plus de 2 000 participants, la ville de Laxou relance l'évènement en 2013, du 18 au 25 août.

La Municipalité donne à nouveau cette année la possibilité à tous ses habitants, comme à ceux du Grand Nancy, de se fabriquer des souvenirs de vacances en créant un petit coin de paradis, accessible à tous et à toutes les générations, en proposant des activités entièrement gratuites.

En effet, la ville « privatise » la rue des Forestiers sur la zone de loisirs de la sapinière, du dimanche 18 août au dimanche 25 août, soit 8 jours pleins de 11 h à 20 h avec en prime une nocturne le samedi 24 août jusqu'à 21 h !

Cet endroit, volontairement ciblé en lisière de bois, est entièrement sécurisé et desservi par le 111 et le p'tit Stan de Laxou, afin que tous les habitants aient un sentiment d'ailleurs, de jamais vu, de vraies vacances. « BTE, c'est faire bouger sa tête et ses jambes », selon **Guilaine GIRARD**, conseillère municipale en charge du projet.

« C'est se rencontrer, échanger, partager, apprendre à se connaître dans un autre contexte, en étant sur un transat ou en faisant une activité physique. »

BTE clôturera les estivales du plateau de Haye et proposera sur 1500 m² :

- des aires de repos, farniente avec transats et parasols propices à la lecture avec des dons de livres et magazines issus de la Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion et des citoyens ;
- des terrains de jeux, aires de sable pour petits et grands, mini-golf, fontaine à eau, tapis de glisse, terrain de pétanque, ping-pong, et autres jeux divers et variés sur le site ;
- des animations pilotées tour à tour par animateurs communaux qui proposeront aux petits et grands des jeux, des ateliers sportifs et culturels ;
- 2 concerts « live », avec les SILVERS pour l'inauguration et JOSE PERREIRA pour la clôture.

Les associations laxoviennes et du plateau de Haye se mettent en quatre pour intervenir avec leurs bénévoles en proposant leurs propres-activités telles que : tennis, foot, bunjikan, course à pied, stand de tir, volley, randonnées, pétéca, escrime, et bien plus encore... **Merci à elles !**

BTE est porté également par la mobilisation et le travail en synergie de l'ensemble des services municipaux : sport, jeunesse, culture, vie associative, éducation mais aussi espaces verts et services techniques qui travaillent d'ores et déjà pour proposer une édition 2013 à la hauteur des attentes des laxoviens !

Programme sur www.laxou.fr

Parcours de santé de la Sapinière

Sous la houlette de **Guilaine GIRARD**, conseillère municipale déléguée au sport, la ville de Laxou a achevé la dernière tranche de travaux de rénovation du parcours de santé de la Sapinière, pour le plus grand bonheur des marcheurs et coureurs, amateurs ou compétiteurs. Pour mémoire, la commune a investi dans cette rénovation 30 000 euros, et l'ONF 5 300 euros.

C'est désormais en toute sécurité que chacun pourra s'adonner à son sport favori !



En Dehors des Sentiers Battus 2013

Du 15 septembre 2013 au 23 mars 2014, la Ville de Laxou organise la 5^{ème} édition de la manifestation « En dehors des sentiers battus ».

La Renaissance, thème phare de l'année 2013 sur Nancy et son agglomération, en sera le fil conducteur, grâce à l'implication de **Anne-Sophie ROY**, adjointe au Maire déléguée à la Culture. 20 artistes sélectionnés exprimeront

leur créativité en répondant à la question « Et si la terre était ronde ? ». Leurs œuvres seront installées dans des jardins, vergers ou friches jalonnant les 1 200 mètres du parcours choisi sur le secteur Saint-Arriant.

Inauguration festive dimanche 15 septembre à 15 h : rendez-vous rue de l'Embanie (partie haute), à l'entrée du Sentier de la Tournelle et des Pauvres.

Dynamifasol intègre Louis Pergaud en chantant

Samedi 1^{er} juin, les classes de Mesdames CHRISTOPHE et MERLE de l'école Louis Pergaud ont participé au concert de la chorale Dynamifasol de Laxou qui se déroulait au CILM.

Les élèves avaient travaillé quatre chants en classe, aidés par les chefs de chœur dynamiques de la chorale qui se sont déplacées trois mercredis pour les faire répéter. Tous les élèves ont été impressionnés et enthousiasmés car ils montaient sur scène pour la première fois. Ils ont adoré cette expérience et ont assumé leur rôle parfaitement !

Les enseignantes remercient la chorale Dynamifasol qui a su intégrer leurs jeunes élèves dans un spectacle qui mêle le chant et la danse avec plaisir et rigueur.



CO-LIBRIS Réseau



La Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion, l'une des trois plus importantes du Grand Nancy par le nombre de ses documents et de ses emprunteurs, a adhéré en 2013 au réseau CO-LIBRIS.

La carte CO-LIBRIS permet aux usagers laxoviens d'emprunter des documents dans l'ensemble des autres bibliothèques et médiathèques suivantes : Bibliothèque du Conservatoire Régional, Médiathèque de Maxéville, Bibliothèque du musée des Beaux Arts de Nancy, Bibliothèque Manufacture de Nancy, Bibliothèque Stanislas de Nancy, Bibliothèque municipale de Saint Max, et Médiathèque Jules Verne de Vandœuvre-lès-Nancy.

Ces services supplémentaires sont offerts sans augmentation du prix de l'adhésion et chaque utilisateur peut remplacer son ancienne carte par la carte CO-LIBRIS dans toute bibliothèque du réseau.

Le réseau CO-LIBRIS offre aussi la possibilité de consulter le catalogue des nouveautés, les coups de cœur des bibliothécaires, l'actualité du réseau et l'agenda culturel. Chacun peut aussi participer à la vie du portail, à savoir noter des documents, poster des avis, poser des questions sur les sujets les plus divers.... De plus, avec le numéro de compte abonné fourni, chaque lecteur peut rechercher et réserver des documents, prolonger ses emprunts, communiquer ses suggestions d'achat, et également bénéficier des ressources numériques mises à sa disposition par le réseau : des livres numériques, presse en ligne, soit environ 400 revues, et des contenus en autoformation : apprentissage des langues étrangères, du code de la route, de la musique, etc.

Dès les premiers mois de mise en circulation de la carte CO-LIBRIS, il est possible d'en mesurer les incidences. Alors que le monde des bibliothèques se posait des questions sur la fréquentation des lieux avec les supports numériques, on peut constater que la Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion et la Bibliothèque du Champ-le-Bœuf a vu leur taux de fréquentation et d'emprunt augmenter de 12 % en 2013 par rapport à 2012 sur la période de référence du premier trimestre. Des résultats obtenus grâce à une politique de la lecture adaptée aux besoins, à une qualité d'accueil reconnue, à des locaux agréables, lumineux, une terrasse, et des facilités de parking.

Pour plus d'informations, rendez vous sur www.reseau-colibris.fr ou auprès des bibliothécaires qui auront à cœur de vous renseigner.

HORAIRES D'ETE 2013 DES BIBLIOTHEQUES MEDIATHEQUES LAXOVIENNES

GERARD THIRION	CHAMP-LE-BŒUF
<u>Du 8 juillet au 31 août</u>	<u>Du 8 juillet au 27 juillet</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Mardi 15 h à 19 h • Mercredi 10 h à 18 h • Jeudi 15 h à 19 h • Vendredi 15 h à 19 h • Samedi 10 h à 18 h 	<ul style="list-style-type: none"> • Mercredi 14 h à 18 h • Samedi 14 h à 18 h
	<u>Du 29 juillet au 31 août</u>
	<ul style="list-style-type: none"> • Mercredi 14 h à 18 h

« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire » (Voltaire)

Expression réservée aux **élus minoritaires** (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale)
(textes et photo reproduits tels qu'ils ont été fournis par les auteurs).



Un contexte mondial complexe, un besoin aigu d'une Europe encore plus solidaire et plus protectrice dans le cadre d'un héritage national qui impose des évolutions, des réformes aux habitants et aux collectivités territoriales, donc aux maires, mais aussi aux intercommunalités.

Le murmure médiatique grandissant ainsi que l'égrenage des mois qui s'écoulent nous rapprochent du **renouvellement prochain des conseils municipaux** marquant ainsi une perspective locale essentielle de notre vie démocratique. Cela permettra de créer enfin les conditions pour promouvoir et libérer les talents et les énergies de notre commune et de notre agglomération.

Pour cela un nouveau climat de confiance devra être développé dans notre commune pour redonner de la sérénité pour construire ensemble.

Gérer efficacement notre budget est fondamental :

- pour ouvrir l'avenir de notre commune à l'efficacité économique, à la performance dans la gestion de nos projets futurs tournés vers les **solidarités individuelles et intergénérationnelles**,
- pour construire des territoires complé-

mentaires pour renforcer notre attractivité sur le plan de la recherche, des mobilités mais surtout au profit de la **création d'emploi pour notre jeunesse, au soutien des petites entreprises, des artisans et des professions libérales.**

Un nouveau pacte de complémentarité avec la commune sera impulsé avec les associations pour enraciner une méthode de gouvernance respectueuse de chacun afin de libérer les énergies sources de créativité pour promouvoir une politique culturelle audacieuse.

L'aménagement du temps de l'enfant trouvera enfin sa place au cœur d'une politique éducative des temps de l'enfant partant de la crèche au premier emploi, forgeant ainsi le marqueur politique volontariste de notre commune pour notre jeunesse.

C'est l'ambition qui nous animera avec vous dès la rentrée pour partager notre envie de redonner à notre commune cette sérénité créatrice.

Après cet hiver interminable ponctué au printemps par le soleil des talents des associations nous vous souhaitons un bel été pour vous ressourcer.

Christophe GERARDOT

Pour le groupe des élus socialistes et républicains
laxouavenir54@gmail.com

«Jamais on ne corrompt le peuple, mais souvent on le trompe et c'est alors seulement qu'il paraît vouloir ce qui est mal» Jean-Jacques Rousseau.

Dans le dernier Laxou Actualités n°161, LAXOU AUTREMENT a eu droit à des réponses surprenantes, il y est fait mention de malhonnêteté, de mensonges et de diffamations...

Nos propos ne sont pas diffamatoires, ils sont simplement la synthèse de documents officiels présentés par notre collègue Carole CHRISMENT lors d'un conseil municipal et qui n'ont obtenu aucune justification.

Difficiles de qualifier de mensonges des faits reconnus, notamment par voie de presse en ce qui concerne les dérives kilométriques du premier élu pour rendre visite à ses parents en région parisienne lors de ses missions. Dixit: «Quand je suis à Paris, je vais rendre visite à mes parents en région parisienne, donc forcément je roule».

Nul n'étant censé ignorer la loi, que penser de l'honnêteté d'une élue qui accepte sans dire un mot le remboursement intégral de deux nuits dans un grand hôtel parisien 4 étoiles pour 597,50 euros, somme indécente en cette

période de crise, surtout quand on compare cette somme aux minimums sociaux.

Que penser également de l'honnêteté du premier élu qui valide ce remboursement alors que lui-même se fait rembourser ses frais de repas à la valeur maximale sans fournir le moindre justificatif, preuve qu'il connaît parfaitement les limites de ses remboursements.

C'est facile de faire reporter ses propres responsabilités après coup sur d'éventuelles erreurs d'agents municipaux. C'est un comportement lâche et irresponsable. Le rôle du premier magistrat de la ville est d'assumer toutes les responsabilités et il se doit de protéger les agents municipaux de la commune et non de s'en servir de bouclier.

Les réactions de tout ordre suite à la parution de notre article posent question : ces faits relèvent-ils de simples «anecdotes», ou alors de l'arbre qui cache la forêt?

Nous vous souhaitons un bel été reposant en vous laissant méditer sur cette citation d'Aristote «Savoir, c est se souvenir».

Laxou Autrement
Denis Hayotte

Réponse de la majorité municipale

Déjà en campagne électorale ?

L'équipe municipale a d'autres priorités : gérer la commune de façon raisonnable et efficace face aux baisses drastiques des dotations de l'Etat, continuer de ne pas augmenter les taux d'imposition pour maintenir le pouvoir d'achat des laxoviens, organiser la rentrée avec les nouveaux rythmes scolaires, proposer des activités pour tous pendant les vacances, lancer les travaux d'été de rénovation du patrimoine communal, ...

Quant au « nouveau climat de confiance qui devra être développé » selon vous avec « cette sérénité créatrice », avant de promettre, il faudrait appliquer tout cela dans votre propre équipe !!!

En effet, lorsqu'en conseil municipal une collègue de votre groupe démissionne de celui-ci en indiquant comme raison que « les notions de respect, de compréhension, de solidarité, de partage, et d'écoute entre les sexes, ne sont pas appliquées par certains membres du groupe », cela devrait vous inspirer (enfin !) un peu d'humilité...

Les diffamations (une habitude, chez vous !) continuent, encore et toujours...

Malgré le cinglant désaveu infligé par le Procureur de la République (**voir encadré page 3**) à votre colistière madame Chrisment, vous persistez dans les attaques personnelles de caniveau... Cela augure une « belle » campagne électorale à venir... **Faisons confiance aux laxoviens pour juger par eux-mêmes.**

L'équipe municipale a toujours fait le choix de la sérénité, du respect, de la proximité, de l'implication, de la défense du service public, et de la solidarité face aux propos mensongers.

Si vous veniez plus souvent en conseil municipal (encore absent au dernier sans avoir daigné vous excuser !), cela pourrait vous éviter de verser dans ces insinuations médiocres.

Prévention de la canicule



Le plan de gestion de la canicule au niveau départemental, défini avec les services de l'Etat, prévoit le repérage des personnes dites vulnérables à domicile. Dans l'éventualité d'une canicule, la ville de Laxou recense ces personnes âgées et/ou handicapées, qui sont isolées géographiquement, familialement ou affectivement.

Si vous êtes dans ce cas, vous êtes invité(es) à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale en téléphonant au 03 83 90 86 86 pour communiquer vos coordonnées et des renseignements utiles tel que les personnes à prévenir en cas d'urgence. Ce fichier est confidentiel et tenu à la disposition du Préfet.

La Municipalité en appelle à la solidarité du voisinage. Elle invite les personnes qui connaissent une ou plusieurs personnes âgées isolées à rester attentives à celles-ci. Il est du devoir de chacun de signaler aux services sociaux toute situation qui paraîtrait inhabituelle, par exemple les volets d'un voisin qui resteraient clos. Chacun se doit d'être vigilant, de soutenir les personnes fragiles de son entourage et de son voisinage. La solidarité est à l'évidence une possibilité de prévenir efficacement les accidents pouvant survenir en ces périodes.

CONSEILS EN CAS DE CANICULE

Les personnes âgées et les nourrissons sont particulièrement sensibles au risque de déshydratation.

L'avancée en âge induit une diminution de la sensation de soif, c'est pourquoi il est indispensable de respecter le principe suivant : boire régulièrement, de préférence de l'eau, de manière régulière, tout au long de la journée.

Utilisez un brumisateur ou des lingettes humides pour vous rafraîchir. Prenez des bains ou des douches.

Habillez-vous légèrement.

Fermez volets et fenêtres et profitez de la nuit, lorsque la température extérieure baisse, pour provoquer des courants d'air dans votre logement.

Limitez les sorties et restez au frais. Dans tous les cas, si vous devez sortir, il est indispensable de vous munir d'une bouteille d'eau et d'un chapeau. Il est préférable de sortir tôt le matin ou en fin d'après-midi en marchant à l'ombre. L'idéal est de limiter les efforts inutiles.

Faites savoir à votre voisin, un ami ou le gardien d'immeuble si vous devez rester seul(e). Pour votre sécurité, il existe des appareils de téléalarme, renseignez-vous auprès du CCAS.

Ecoutez les informations afin de suivre la situation et vous protéger en cas de pic de pollution.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien surtout si vous souffrez de pathologies cardio-vasculaires ou d'insuffisance rénale.

Les signes principaux de la déshydratation sont les suivants : sécheresse de la bouche, hypotension avec parfois malaise au lever, somnolence ou agitation, étourdissement et confusion.

Si un ou plusieurs de ces signes se manifestent, il est nécessaire de consulter un médecin.

Attribution de pass-bus pour le transport des personnes âgées

Les personnes âgées bénéficiaires des Pass de transport gratuit ou à tarif réduit sont invitées à venir les retirer pour les mois de juillet à décembre 2013 au Centre Social Communal - Service de l'Aide Sociale - Place de l'Europe tous les jours du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Tarif : 8,20 € le Pass de 30 voyages.

Les nouveaux bénéficiaires qui atteindront leur 65^{ème} année pourront retirer leur(s) Pass à partir de leur jour anniversaire sur présentation de l'avis de non-imposition sur les revenus de 2012 ainsi que d'une photo et d'une pièce d'identité. La gratuité ou le paiement des Pass Bus

est soumis à un barème de ressources déterminé par la CUGN. Les bénéficiaires actuels sont invités à présenter impérativement leur avis de non-imposition en cours (sur les revenus de 2012).

Les personnes âgées bénéficiaires, domiciliées quartier du Champ-le-Bœuf, pourront retirer leur(s) Pass à l'annexe de la Mairie au C.I.L.M., aux mêmes dates.



Naissances

- Ashot MOVSISIAN né le 23 février 2013 à Nancy fils de David MOVSISIAN et Nariné MOURADIAN.
- Prunille LECUIT née le 24 février 2013 à Nancy fille de Julien LECUIT et Isabelle RINCK.



Mariage



- Samedi 11 mai 2013, Monsieur Jérôme L'HUILIER et Madame Sandrine LEJEUNE.

Les Portes Ouvertes de l'ATE

